



This project is funded by the European Union's  
Internal Security Fund — Police.



## Documents qui peuvent être demandés par les candidats de permis

*Un aperçu des documents que les candidats de permis peuvent demander aux organismes  
gouvernementaux en Belgique, en Allemagne et aux Pays-Bas.*

---



Bezirksregierung Köln



## Inhoud

1.	Documents à demander en Allemagne .....	3
1.1.	Données à caractère personnel .....	3
1.2.	Données sur les entreprises .....	4
1.3.	Données judiciaires.....	4
1.4.	Données financières.....	5
2.	Documents à demander en Belgique .....	5
2.1.	Données à caractère personnel .....	5
2.2.	Données sur les entreprises .....	6
2.3.	Données judiciaires.....	8
2.4.	Données financières.....	8
3.	Documents à demander en Pays-Bas.....	9
3.1.	Données à caractère personnel .....	9
3.2.	Données sur les entreprises .....	10
3.3.	Données judiciaires.....	10
3.4.	Données financières.....	11

# 1. Documents à demander en Allemagne

## 1.1. Données à caractère personnel

<u>Nom du documents</u>	<u>Contenu</u>	<u>À quelle autorité?</u>
Déclaration d'enregistrement	L'adresse de la personne enregistrée.	À la municipalité où la personne est enregistrée. Les formulaires de demande de déclaration d'enregistrement se trouvent généralement sur le site web.
Extraits du registre de l'état civil: <ul style="list-style-type: none"><li>- Certificat de naissance;</li><li>- Certificat de mariage;</li><li>- Certificat de partenariat;</li><li>- Certificat de décès .</li></ul>	Un certificat d'état civil est un extrait certifié du registre tenu par l'officier de l'état civil des naissances, des mariages et des décès. Un certificat d'état civil fournit des informations sur la naissance, le mariage, le partenariat ou le décès.	Registre des naissances, des mariages, de partenariats ou des décès.
Certificat de nationalité (nationalité allemande)	Déclaration de nationalité.	Municipalité Les demandes peuvent être soumises à la municipalité.

## 1.2. Données sur les entreprises

<u>Nom du documents</u>	<u>Contenu</u>	<u>À quelle autorité?</u>
Uittreksel uit het handelsregister	Nom, adresse, activité commerciale, capital social (pour les sociétés), représentants légaux (directeurs, propriétaires), procuration, pouvoir de représentation, les associés des sociétés en nom collectif et des sociétés en commandite.	<u>Amtsgericht</u> (tribunal d'un district judiciaire spécifique).  Registre du commerce – en ligne En partie gratuit, en partie payant.
Registre central des entreprises	Informations indiquant si, dans le passé, il y a eu une infraction au droit commercial	Service judiciaire fédéral.
Comptes annuels	Comptes annuels (bilans)	En ligne au registre fédéral ( <i>Bundesregister</i> ).

## 1.3. Données judiciaires

<u>Nom du documents</u>	<u>Contenu</u>	<u>À quelle autorité?</u>
Extrait du casier judiciaire	Condamnations irrévocables par les tribunaux allemands et étrangers. <sup>1</sup>	Municipalité (service d'enregistrement) ou en ligne au Service judiciaire fédéral.

<sup>1</sup> Les condamnations étrangères ne sont inscrites au registre que dans une mesure limitée (§ 54 BZRG). L'extrait du casier judiciaire ne contient pas toutes les inscriptions du registre. (Article 32 BZRG).

Extrait européen de casier judiciaire	Dans le cas de personnes ayant une autre nationalité européenne, une condamnation est demandée dans le pays d'origine.	Municipalité (service d'enregistrement) ou en ligne au Service judiciaire fédéral.
---------------------------------------	--	--

## 1.4. Données financières

<u>Nom du documents</u>	<u>Contenu</u>	<u>À quelle autorité?</u>
Certificat en matière fiscale	Informations sur la fiabilité fiscale du demandeur	Demande sans formulaire à l'administration fiscale de l'État.
Registre cadastral	Informations sur la structure de propriété des biens immobiliers, telles que les charges en grevant la propriété de <i>Grundsschulden</i> , d'hypothèques et d'autres privilèges.	Tribunal d'arrondissement - Amtsgericht (tribunal pour un arrondissement judiciaire spécifique).

## 2. Documents à demander en Belgique

### 2.1. Données à caractère personnel

<u>Nom du documents</u>	<u>Contenu</u>	<u>À quelle autorité?</u>
Extrait du registre de la population	Cet extrait prouve que la personne est inscrite dans le registre de la population de la municipalité où l'extrait est demandé. Il contient les informations suivantes : nom et prénoms, date et lieu de naissance, numéro de registre national, état civil, nationalité, profession et adresse actuelle.	<p>Municipalité d'enregistrement..</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande en ligne ;</li> <li>- En personne à la municipalité.</li> </ul> <p>Il est possible de demander un certificat destiné à l'étranger. Dans cette procédure, vous recevrez l'extrait à une date plus tard.</p>

<p>Acte de nationalité belge</p>	<p>Cet acte ne peut être demandé que par les citoyens qui ont obtenu la nationalité belge par la procédure de naturalisation. Il contient le nom, les prénoms, la date et le lieu de naissance de la personne à laquelle il se rapporte.</p>	<p>Municipalité d'enregistrement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En ligne;</li> <li>- En personne à la municipalité ;</li> <li>- L'acte est délivré immédiatement au demandeur.</li> </ul>
<p>Extrait de l'état civil</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Certificat de naissance;</li> <li>- Certificat de décès;</li> <li>- Certificat de mariage;</li> <li>- Acte de divorce;</li> <li>- Attestation de la composition de la famille.</li> </ul>	<p>Le registre d'état civil de la municipalité établit les registres des événements susmentionnés.</p>	<p>Municipalité d'enregistrement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande en ligne;</li> <li>- En personne à la municipalité.</li> </ul> <p>Si le certificat est destiné à un pays étranger, il n'est pas possible de l'obtenir immédiatement.</p> <p>Le certificat de divorce doit être demandé au bureau d'état civil du lieu de mariage ou en ligne.</p>
<p>Certificat de résidence (avec ou sans antécédents de résidence)</p>	<p>Attestation indiquant l'adresse de domicile actuelle. Il est également possible de récupérer l'historique complet avec toutes les adresses de domiciliation.</p>	<p>Municipalité d'enregistrement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande en ligne;</li> <li>- En personne à la municipalité.</li> </ul> <p>Si le certificat est destiné à un pays étranger, il n'est pas possible de l'obtenir immédiatement.</p>

## 2.2. Données sur les entreprises

<u>Nom du documents</u>	<u>Contenu</u>	<u>À quelle autorité?</u>
<p>Extrait de la Banque-Carrefour des Entreprises (Registre du Commerce)</p>	<p>Nom de la personne morale, type d'entreprise et forme juridique, adresse du siège social.</p>	<p>SPF Economie (Banque carrefour des entreprises)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Via l'application "mon Entreprise".</li> </ul>

<p>Registre des actionnaires de chaque société dont les actions sont nominatives (S.A., SPRL)</p>	<p>Le registre des actionnaires est un registre des détenteurs d'actions nominatives. Il comprend l'identité de l'actionnaire, le nombre d'actions détenues par les actionnaires, les paiements effectués et la date d'acquisition des actions.</p>	<p>Le registre est géré par l'entreprise. Le conseil d'administration (S.A.) ou le gérant (SPRL) en est responsable.</p>
<p>Comptes annuels</p>	<p>Les états financiers donnent un aperçu de la solvabilité et de la situation/évolution financière de l'entreprise.</p>	<p>Banque nationale de Belgique - Via l'application "Consult"</p>
<p>Extrait du registre de l'UBO</p>	<p>Le registre de l'UBO contient les coordonnées de la ou des personnes physiques bénéficiaires finales d'une société belge. Il s'agit notamment de savoir qui est le bénéficiaire et pour quelle part. La valeur ajoutée de ce registre par rapport à un extrait KBO est que les asbl y figurent également et que l'on peut obtenir un aperçu de la répartition des actions.</p>	<p>SPF Finances - Via le portail "MyMinfin".</p>

### 2.3. Données judiciaires

<u>Nom du documents</u>	<u>Contenu</u>	<u>À quelle autorité?</u>
Extrait du casier judiciaire	Document officiel énumérant les éventuelles condamnations pénales prononcées à l'encontre d'une personne. Il existe plusieurs modèles de cet extrait. Le modèle de l'article 595 est recommandé.	<p>Si la personne n'est plus domiciliée en Belgique, elle doit en faire la demande auprès du Service central du casier judiciaire du Service public fédéral Justice.</p> <p>Si la personne est domiciliée en Belgique, l'extrait peut être demandé en ligne et en personne auprès de la commune d'enregistrement.</p>

### 2.4. Données financières

<u>Nom du documents</u>	<u>Contenu</u>	<u>À quelle autorité?</u>
Copie de l'avis de cotisation (calcul de l'impôt)	Cet avis d'imposition donne un aperçu de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et donc du revenu imposable d'une personne physique. Cela comprend, entre autres, les revenus professionnels.	SPF Finances - Via le portail "MyMinfin".
Extrait cadastral	Résumé des biens dont une personne est propriétaire/ayant droit. Vous trouverez également les coordonnées d'un ou plusieurs copropriétaires ici	SPF Finances - Via le portail "MyMinfin".

### 3. Documents à demander en Pays-Bas

#### 3.1. Données à caractère personnel

<u>Nom du documents</u>	<u>Contenu</u>	<u>À quelle autorité?</u>
Extrait standard du registre de la population - Facultatif: extrait du registre international de la population	Une déclaration officielle que la personne est enregistrée comme résident dans les personnes d'enregistrement de base (BRP) de la municipalité.  Un extrait international de l'enregistrement de base des personnes (BRP) est un certificat d'enregistrement dans l'administration de base de la municipalité en 4 langues.	Municipalité d'enregistrement
Extrait détaillé du registre de la population	En plus de l'extrait standard, un extrait détaillé contient davantage de données personnelles, notamment les adresses antérieures ou la nationalité.	Municipalité d'enregistrement
Extrait de l'état civil - Certificat de naissance; - Certificat de décès; - Certificat de mariage; - Certificat de divorce; - Certificat d'enregistrement de partenariat.	Les actes de l'état civil de la commune établissent les actes des événements précités. Une copie d'un acte est une photocopie.	A la municipalité où l'acte est établi.
Preuve de la citoyenneté néerlandaise	Un certificat de nationalité néerlandaise prouve que la personne a la nationalité néerlandaise.	Municipalité d'enregistrement ou dernière municipalité de résidence

### 3.2. Données sur les entreprises

<u>Nom du documents</u>	<u>Contenu</u>	<u>À quelle autorité?</u>
Extrait de l'entreprise - Extrait certifié digital ou papier ; - Extrait certifié en anglais.	L'extrait donne un aperçu des données de la société enregistrée : nom, adresse, date de constitution et éventuellement dirigeants.	Chambre de commerce
Registre des actionnaires d'une S.A.R.L.	Le registre contient tous les noms des actionnaires, le nombre d'actions qu'ils détiennent et le montant qu'ils ont versé.	Le registre est géré par l'entreprise. Le registre est mis à jour par le conseil d'administration.
Comptes annuels (jusqu'à trois années) - Extrait standard; - Extrait certifié (comptes annuels originaux en pdf, certifiés avec signature digitale).	Les comptes annuels donnent un aperçu de la solvabilité et de la situation financière/développement de l'entreprise. Les comptes annuels comprennent un bilan, éventuellement un compte de profits et pertes et un rapport de gestion. Le contenu dépend de la taille de l'entreprise.	Chambre de commerce

### 3.3. Données judiciaires

<u>Nom du documents</u>	<u>Contenu</u>	<u>À quelle autorité?</u>
Déclaration de conduite (VOG)	Un certificat VOG est un document papier qui indique que le comportement passé de la personne ne constitue pas une objection à une tâche ou à un poste particulier.	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Municipalité d'enregistrement; ou</li><li>2. Digital via <a href="http://www.vog-aanvraag.nl">www.vog-aanvraag.nl</a></li></ol>

### 3.4. Données financières

<u>Nom du documents</u>	<u>Contenu</u>	<u>À quelle autorité?</u>
Informations sur la propriété	Ce document contient des informations sur le propriétaire et la propriété d'un bien, d'une parcelle ou d'un autre bien.	Registre cadastral - Demande digitale via <a href="https://www.kadaster.nl/producten/woning/eigen-domsinformatie">https://www.kadaster.nl/producten/woning/eigen-domsinformatie</a>
Communication négative	Ce document (une déclaration signée par l'agent du registre cadastral et les registres publics) montre que le demandeur en question n'est pas le propriétaire légal d'un bien immobilier ou d'un navire enregistré auprès du bureau du registre cadastral.	Registre cadastral - Demande digitale via <a href="https://www.kadaster.nl/producten/akte-en-onderzoek/negatieve-mededeling">www.https://www.kadaster.nl/producten/akte-en-onderzoek/negatieve-mededeling</a>
Aperçu du cadastre	Un aperçu des biens immobiliers d'une personne.	Registre cadastral - Pour ce faire, vous devez avoir un compte en ligne dans 'Mijn Kadaster'
Copie de la déclaration d'impôt sur le revenu	Ce document contient des informations sur les revenus imposables du travail et du domicile	Les autorités fiscales (Belastingdienst)